

République Islamique de Mauritanie

Ministère des Affaires Economiques et du Développement



STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE PROSPERITE PARTAGEE (SCAPP) 2016-2030

**Note Annuelle Sectorielle sur la Mise œuvre (NASMO) du Second
Plan d'actions de la SCAPP 2021-2025**

**Chantier n°9 : Gouvernance économique, financière et
administrative et Capture du dividende démographique**

Version Finale

Avril 2026

Table des Matières

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	1
I. INTRODUCTION	4
II. PRINCIPALES RÉALISATIONS AU NIVEAU DU CHANTIER EN 2025	5
II.1.1 Objectif de l'intervention	5
II.1.2 Principales réalisations en 2025	5
II.2.1 Objectif de l'intervention	6
II.2.2 Principales réalisations en 2025	6
II.3.1 Objectifs de l'intervention.....	7
II.3.2 Principales réalisations en 2025	7
II.4.1 Objectifs de l'intervention.....	8
II.4.2 Principales réalisations en 2025	8
II.5.1 Objectif de l'intervention	9
II.5.2 Principales réalisations en 2025	9
II.6.1 Objectifs de l'intervention.....	10
II.6.2 Principales réalisations en 2025	10
II.7.1 Objectifs de l'intervention.....	12
II.7.2 Principales réalisations en 2025	12
II.8.1 Objectifs de l'intervention.....	13
II.8.2 Principales réalisations en 2025	13
III. Analyse des défis et contraintes	14
IV. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CHANTIER.....	16
Indicateurs ODD.....	16
Indicateurs non ODD	17
V. FINANCEMENT DU CHANTIER	19
VI. CONCLUSIONS DU CHANTIER.....	21
VII. RECOMMANDATIONS RELATIVES AU CHANTIER.....	22
1 Performance du système de planification du développement.....	22
2 Développement de la statistique, en aide à la décision.....	22
3 Capture effective du dividende démographique.....	22
4 Lutte efficace contre la corruption	22
5 Amélioration du climat des affaires et promotion du secteur privé et de l'investissement	22
6 Gestion efficace des finances publiques	23
7 Promotion d'un secteur financier stable et inclusif	23
8 Transformation de l'administration et performance des ressources humaines.....	23

ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

AID	Association Internationale de Développement
ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
APIM	Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie
ARKAM	Système d'information comptable
ARMF	Autorité de Régulation des Marchés Financiers
ASNU	Agences du Système des Nations Unies
BAD	Banque Africaine de Développement
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BM	Banque Mondiale
CC	Cour des Comptes
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDMT-m	Cadre de Dépenses à Moyen Terme ministériel
CCP	Compte Courant Postal
CDS	Comité de Développement Sectoriel
CNCMP	Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics
CNDP	Comité National de la Dette Publique
CPI	Indice de Perception de la Corruption
CUT	Compte Unique du Trésor
DACI	Direction de l'Audit et du Contrôle Interne
DCM	Département Comptable Ministériel
DGB	Direction Générale du Budget
DGDPE	Direction Générale de la Dette Publique Extérieure
DGFIPCE	Direction Générale des Financements, des Investissements Publics et de la Coopération Economique
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
e-GDDS	Système Général de Diffusion des Données amélioré
EPCV	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages
ESP	Etablissements et Sociétés Publics
FAD	Fonds Africain de Développement
FMI	Fonds Monétaire International
GAR	Gestion Axée sur les Résultats

ICC	Indice du Coût de la Construction
IDA	Association Internationale de Développement
IGE	Inspection Générale de l'État
IGF	Inspection Générale des Finances
INPC	Indice National des Prix à la Consommation
IPI	Indice de la Production Industrielle
IPCE	Indice trimestriel des Prix du Commerce Extérieur
IPS	Indicateurs de Performance Statistique
ISR	Implementation Status and Results Report
ISMS	Institut Supérieur des Métiers de la Statistique
JO	Journal Officiel
LF	Loi de Finances
LFI	Loi de Finances Initiale
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MF	Ministère des Finances
MRO	Ancienne Ouguiya
MRU	Nouvelle Ouguiya (Unité monétaire)
MTNMA	Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration
NASMO	Note Annuelle Sectorielle sur la Mise en Œuvre
ODD	Objectifs de Développement Durable
ODIN	Open Data Inventory
ONDD	Observatoire National du Dividende Démographique
PA2 SCAPP	Second Plan d'Action de la SCAPP
PAGEP	Programme d'Appui à la Gouvernance Economique et aux réformes de la gestion des finances Publiques
PAMO	Programme d'Appui à la Mise en Œuvre
PAP	Projets Annuels de Performance
PforR	Programme-for-Results (Projet d'efficience des dépenses publiques)
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissement Public
PPP	Partenariat Public-Privé
RAMO	Rapport Annuel de Mise en Œuvre
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

ROFE	Rapport des Opérations Financières de l'État
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SD-RFP	Schéma Directeur des Réformes des Finances Publiques
SDMT	Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme
SIGeL	Système Intégré de Gestion Locale
SNDE	Société Nationale d'Eau
SNIF	Stratégie Nationale d'Inclusion Financière
SNLCC	Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Électricité
SSN	Système Statistique National
SWEDD+	Projet d'Autonomisation des Femmes et de Dividende Démographique en Afrique Sub-Saharienne Plus
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
SYGADE	Système de Gestion et d'Analyse de la Dette
TOFES	Tableaux des Opérations Financières de l'État et des Sociétés
UE	Union Européenne
WACS	West Africa Cable System

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente Note Annuelle Sectorielle sur la Mise en Œuvre (NASMO) rend compte des réalisations du chantier 9 « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » pour l'année 2025, dernière année de mise en œuvre du Second Plan d'Action de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (PA2 SCAPP 2021-2025). Elle dresse un bilan exhaustif des huit interventions du chantier, apprécie le niveau d'atteinte des indicateurs du cadre logique, analyse le financement mobilisé, identifie les défis et contraintes rencontrés et formule des recommandations pour orienter la conception et la mise en œuvre du prochain plan d'action 2026-2030.

Un environnement macroéconomique favorable

L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte macroéconomique globalement favorable, caractérisé par une croissance économique de 4,3%, un taux d'inflation maîtrisé à 1,3% et des réserves de change couvrant six mois d'importations. Ces fondamentaux ont fourni un cadre propice à l'accélération des réformes de gouvernance économique et financière, dont les effets se sont traduits par un excédent budgétaire notable, une hausse des recettes fiscales et douanières de 15,7% par rapport à 2024 — soit un accroissement d'environ 100 milliards MRO sans création de nouveaux impôts — et une réduction de la dette publique nominale de 43,9% à 41,5% du PIB entre fin 2024 et fin 2025. Ces résultats témoignent de la solidité du cadre macroéconomique mauritanien et de l'efficacité des politiques de consolidation budgétaire engagées au cours de la période.

Des avancées législatives et institutionnelles sans précédent

L'année 2025 a été marquée par une production législative et réglementaire d'une ampleur exceptionnelle au titre du chantier 9. Parmi les textes les plus structurants adoptés au cours de l'année figurent le nouveau Code des Investissements, établissant un cadre modernisé d'attraction et de protection des investissements nationaux et étrangers ; la loi renforçant les mécanismes de résolution bancaire et de supervision du secteur financier ; trois lois majeures de lutte contre la corruption, dont une loi portant déclaration de patrimoine et d'intérêts des agents publics ; la loi sur les Établissements et Sociétés Publiques ; la loi sur le statut des douanes et la loi ratifiant l'accord de financement du programme SWEDD+. Ces textes ont été complétés par un ensemble de décrets d'application et de textes réglementaires couvrant l'ensemble des domaines du chantier.

Sur le plan institutionnel, la création de l'Autorité nationale de lutte contre la corruption, l'opérationnalisation de l'Autorité de Régulation des Marchés Financiers (ARMF), la création de la Commission indépendante des Établissements et Sociétés Publiques et l'adoption du décret organisant l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou constituent des jalons majeurs dans la modernisation de l'architecture institutionnelle de la gouvernance économique et financière du pays. Ces créations institutionnelles traduisent la volonté du Gouvernement de doter le pays d'organes de régulation et de supervision conformes aux standards internationaux, capables d'accompagner la transformation structurelle de l'économie mauritanienne.

Des réalisations significatives dans chacune des huit interventions

Au titre de la planification du développement, l'évaluation globale du PA2 SCAPP 2021-2025 a été finalisée, constituant un exercice analytique indispensable pour tirer les enseignements de cinq années de mise en œuvre et préparer le passage au prochain plan d'action. Le processus d'élaboration du 3ème plan d'action SCAPP 2026-2030 a été lancé à travers un appel d'offres international. Le programme gouvernemental 2025 a enregistré un taux d'exécution global de 92%, avec 278 activités réalisées sur 302 programmées, 40 grands projets entièrement achevés et un taux d'avancement du portefeuille des projets majeurs de 36% contre 34% en 2024. Sur le plan des financements extérieurs, 35 conventions ont été signées entre le 1er janvier et le 29 décembre 2025 pour une valeur globale de 45,572 milliards MRU, dont 87% sous forme de prêts et 13% sous forme de dons, témoignant de la confiance renouvelée des partenaires techniques et financiers dans la trajectoire de réformes du pays. Plusieurs documents stratégiques majeurs ont par ailleurs été finalisés, notamment la Stratégie Nationale de la Protection Sociale, la feuille de route des systèmes alimentaires et la Stratégie Nationale de Consolidation de la Paix et de Cohésion Sociale 2025-2030, présentée en Conseil des ministres le 31 décembre 2025.

Dans le domaine statistique, l'ANSADE a maintenu une production régulière et diversifiée couvrant la conjoncture économique, la comptabilité nationale et les statistiques démographiques et sociales. Le rebasage de l'Indice National des Prix à la Consommation (INPC) avec 2025 comme nouvelle année de base, intégrant les résultats de l'EPCV-2025, constitue une avancée méthodologique importante pour la mesure de l'inflation. La restitution des résultats préliminaires du premier Recensement Général de l'Élevage, conduit conjointement

par le ministère de l'Élevage et l'ANSADE, et la collecte des données de l'EPCV-2025 constituent des réalisations majeures de l'année. L'élaboration d'un modèle de prévision macroéconomique et la création d'un Observatoire national de l'emploi renforcent par ailleurs les capacités analytiques du système statistique national au service de la prise de décision.

En matière de capture du dividende démographique, l'adhésion de la Mauritanie au programme SWEDD+, dont l'accord de financement est entré en vigueur le 8 septembre 2025, constitue l'avancée la plus structurante de l'année, ouvrant la voie à un renforcement significatif des interventions en faveur de l'autonomisation des femmes et de la santé reproductive. Le lancement de la plateforme nationale du service civique, encadrée par la loi et mobilisant des milliers de volontaires dans les secteurs prioritaires, et l'institution du Prix du Président de la République pour les actions volontaires illustrent par ailleurs la dynamique de mobilisation citoyenne engagée dans le cadre de la capture du dividende démographique.

La lutte contre la corruption a enregistré des résultats opérationnels tangibles et mesurables. Les missions d'inspection de l'Inspection Générale de l'État ont porté sur environ 43 milliards MRO de dépenses publiques, révélant des irrégularités d'environ 900 millions MRO dont 78% ont déjà été recouvrés. Onze dossiers de soupçons de malversations ont été transmis aux autorités judiciaires et plus de 600 agents fictifs ont été licenciés à la suite de l'opération d'assainissement des bases de données. Sur le plan de la transparence de la commande publique, la proportion des marchés conclus par entente directe a été ramenée de 34% en 2019 à 13,6% en 2025, témoignant d'une progression notable vers plus de concurrence et de transparence dans la gestion des deniers publics. L'assainissement des services publics a également produit des résultats significatifs, avec une réduction sensible des déficits de la SOMELEC et de la SNDE et la récupération de plus de 80 espaces publics illégalement occupés.

L'amélioration du climat des affaires a bénéficié d'une impulsion majeure avec la signature de contrats PPP structurants, notamment le complexe sucrier de Foum Gleita et la centrale hybride solaire et/ou éolienne de 220 MW dont la première pierre a été posée par le Président de la République le 26 décembre 2025. La digitalisation complète du Guichet Unique de l'APIM via la plateforme Khidmaty a permis la création de près de 4 000 entreprises au cours de l'année. L'adoption d'une nouvelle loi régissant le secteur industriel et le lancement d'études de faisabilité pour des industries stratégiques — acier, engrais, pétrochimie — posent les jalons d'une diversification industrielle de l'économie mauritanienne.

La gestion des finances publiques a progressé sur l'ensemble des axes du Schéma Directeur des Réformes 2025-2030. La constitution d'une équipe technique centrale au sein de la Direction Générale du Budget, l'organisation de formations au profit de l'ensemble des sectoriels et la sensibilisation de 30 députés sur les spécificités du budget-programme ont posé les bases indispensables au basculement prévu pour 2026. L'actualisation de la Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme 2026-2028 avec l'appui technique de la BAD, l'émission de nouvelles Obligations du Trésor à long terme et la promulgation de la loi de règlement définitif du budget 2023 illustrent les progrès accomplis en matière de transparence et de gestion rigoureuse des finances publiques.

Sur le plan du secteur financier, la promulgation de la loi renforçant les mécanismes de résolution bancaire et la mise en place du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution renforcent la résilience du système bancaire mauritanien. L'opérationnalisation progressive de l'ARMF, avec la nomination de son président et l'adoption de son décret d'organisation, ouvre la perspective d'un développement du marché des capitaux comme source complémentaire de financement de l'économie nationale.

La transformation numérique de l'administration s'est traduite par la mise en ligne de 12 nouveaux services publics via la plateforme Khidmaty, la réception de 21 000 plaintes sur la plateforme Aïn avec un taux de traitement de 97%, la mise en service du Data Centre national de Nouakchott et l'achèvement du réseau de fibre optique de l'administration publique dans le cadre du Projet Riyad. Le Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration a par ailleurs conduit plusieurs chantiers complémentaires de numérisation, notamment le développement d'une application de gestion des bourses étudiantes, la digitalisation des procédures de la SOMELEC et de la SNDE et l'élaboration d'une Stratégie de Modernisation de l'Administration.

Un bilan contrasté des indicateurs du cadre logique

Sur les indicateurs renseignés au titre de 2025, trois cibles ont été atteintes ou dépassées. La proportion d'adultes détenteurs d'un compte financier ou mobile a atteint 55%, dépassant la cible de 50%, portée par le développement des services de mobile paiement et les réformes du secteur financier. Le service de la dette en proportion des exportations a atteint exactement 7,00%, rejoignant précisément la cible fixée dans le cadre du PA2 SCAPP 2021-2025, grâce aux efforts conjugués de maîtrise de l'endettement et de diversification des

exportations. Le score ODIN d'ouverture des données publiques s'est établi à 42 en 2024, maintenu au-dessus de la cible de 40 depuis 2023.

En revanche, plusieurs indicateurs demeurent en deçà de leurs valeurs cibles. Le score CPI stagne à 30/100 depuis 2022, loin de la cible de 40/100, reflétant le décalage habituel entre l'adoption des réformes et leur perception externe. La part du budget financé par les impôts nationaux s'est établie à 65,15% en 2025, en progression notable mais encore en deçà de la cible de 68%. Le nombre de succursales bancaires pour 100 000 adultes a atteint 21 en 2025, progressant vers la cible de 25 sans encore l'atteindre. La capacité statistique nationale, mesurée par les Indicateurs de Performance Statistique (IPS) de la Banque mondiale, s'est établie à 60,2 en 2025, inférieure à la cible de 65. Enfin, le nombre de services en ligne transactionnels n'a atteint que 50 sur une cible de 110, illustrant les défis persistants de la transformation numérique de l'administration.

Un financement dominé par les ressources propres de l'État

Le financement du chantier en 2025 s'est élevé à 3 013,19 millions MRU en programmation, dont 88,3% sur ressources propres de l'État mauritanien, témoignant d'un engagement budgétaire national soutenu en faveur des réformes de gouvernance. Le taux d'exécution global a atteint 90,6%, avec 2 729,31 millions MRU décaissés. Le financement extérieur, d'un montant programmé de 351,54 millions MRU, a affiché un taux d'exécution de 72,5%, contrastant avec des performances très inégales selon les projets : si le projet HISWACA a enregistré un taux d'exécution exceptionnel de 169%, trois projets sur huit n'ont enregistré aucun décaissement, révélant des difficultés structurelles de capacité d'absorption qui constituent un défi persistant pour la mobilisation efficace des ressources extérieures.

Des défis persistants à surmonter

Malgré ces avancées substantielles, plusieurs défis structurels persistent et devront faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre du prochain plan d'action. La stagnation du score CPI appelle une mise en œuvre plus effective et visible des réformes anticorruption, notamment à travers l'opérationnalisation complète de l'Autorité nationale de lutte contre la corruption et l'application systématique de la loi sur la déclaration de patrimoine. La transition vers le budget-programme constitue un chantier de transformation profonde dont la réussite dépendra non seulement de la conformité formelle des documents budgétaires produits par les ministères, mais surtout de l'internalisation d'une véritable logique de gestion axée sur les résultats. Les difficultés d'absorption des financements extérieurs nécessitent un renforcement des unités de gestion de projets et une simplification des procédures de passation des marchés. Enfin, l'atteinte d'une couverture significative en matière de services en ligne transactionnels requiert un effort soutenu d'investissement dans la connectivité numérique et dans le renforcement des capacités des administrations sectorielles à adapter leurs processus métier aux exigences de la dématérialisation.

I. INTRODUCTION

Le présent document constitue la Note Annuelle Sectorielle sur la Mise en Œuvre (NASMO) du Second Plan d'Action de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (PA2 SCAPP 2021-2025), au titre du chantier 9 « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » pour l'année 2025.

Cette NASMO s'inscrit dans le processus annuel de suivi-évaluation du PA2 SCAPP 2021-2025, dont elle constitue la dernière édition avant l'élaboration du 3ème plan d'action pour la période 2026-2030. À ce titre, elle revêt une double portée : d'une part, elle rend compte des réalisations de l'année 2025 et apprécie le degré d'atteinte des objectifs fixés pour la période du plan d'action ; d'autre part, elle tire les enseignements de cinq années de mise en œuvre des réformes de gouvernance économique, financière et administrative, fournissant ainsi une base analytique solide pour la conception du prochain cadre stratégique national.

Le chantier 9 s'inscrit dans le cadre du levier stratégique 3 « Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions » de la SCAPP, qui vise :

- i) la consolidation de l'État de droit et de la démocratie,
- ii) la cohésion sociale et l'équité, la sécurité et le respect des droits humains, et
- iii) l'efficacité de la gestion économique et financière et la capture du dividende démographique.

Son objectif principal est de créer les conditions d'une gouvernance économique, financière et administrative performante et d'une capture optimale du dividende démographique, en vue de garantir une croissance forte et un partage équitable de ses fruits.

Pour l'atteinte de cet objectif, le chantier est architecturé autour de huit interventions :

- i) Performance du système de planification du développement,
- ii) Développement de la statistique, en aide à la décision,
- iii) Capture effective du dividende démographique,
- iv) Lutte efficace contre la corruption,
- v) Amélioration du climat des affaires et promotion du secteur privé et de l'investissement,
- vi) Gestion efficace des finances publiques,
- vii) Promotion d'un secteur financier stable et inclusif, y compris les assurances, et
- viii) Transformation de l'administration et amélioration de la performance de ses ressources humaines.

Conformément au plan standardisé des NASMO, la présente note est structurée en sept parties. La première partie présente les principales réalisations du chantier en 2025, organisées par intervention. La deuxième apprécie le niveau d'atteinte des objectifs du chantier à travers l'analyse des indicateurs du cadre logique. La troisième traite du financement du chantier. La quatrième analyse les défis et contraintes qui ont marqué la mise en œuvre des réformes. La cinquième tire les conclusions de l'ensemble du bilan. Enfin une section de recommandations par intervention pour orienter la mise en œuvre du prochain plan d'action.

L'élaboration de cette NASMO s'est appuyée sur les contributions des départements ministériels et institutions concernés, notamment le Ministère de l'Économie, le Ministère des Finances, l'ANSADE, la Banque Centrale de Mauritanie, le Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration, ainsi que sur les données des partenaires techniques et financiers, en particulier la Banque mondiale. Les Journaux Officiels de l'année 2025 ont également constitué une source documentaire de référence pour la vérification des textes législatifs et réglementaires adoptés au cours de l'année.

II. PRINCIPALES RÉALISATIONS AU NIVEAU DU CHANTIER EN 2025

II.1 INTERVENTION : PERFORMANCE DU SYSTÈME DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT

II.1.1 Objectif de l'intervention

Cette intervention a pour objectif d'améliorer la conception et la convergence de la mise en œuvre des politiques publiques, le pilotage et l'efficacité des projets et programmes de développement, ainsi que la communication sur les progrès dans la réalisation des objectifs poursuivis. Elle vise également à appuyer la prise de décision opérationnelle et stratégique et à s'assurer de la redevabilité de l'ensemble des parties prenantes dans le processus de mise en œuvre des politiques publiques.

II.1.2 Principales réalisations en 2025

En 2025, les efforts déployés en matière d'amélioration de la performance du système national de planification du développement ont permis des avancées notables sur l'ensemble des dimensions de cette intervention, qu'il s'agisse du pilotage stratégique, de la programmation des investissements publics, du cadrage macroéconomique ou de la mobilisation des financements extérieurs.

Au titre du suivi et de l'évaluation du cadre stratégique national, l'évaluation globale du 2ème plan d'action de la SCAPP 2021-2025 a été finalisée, constituant un exercice analytique indispensable pour mesurer les résultats atteints et tirer les enseignements nécessaires à la préparation de la prochaine phase de la stratégie nationale. ¹

La performance globale du programme gouvernemental 2025 illustre concrètement les progrès réalisés dans le pilotage de l'action publique. Sur les 302 activités programmées pour l'année, 278 ont été exécutées, soit un taux d'exécution global de 92%, dont 224 actions entièrement réalisées (74% du total) et 54 partiellement achevées (18%), tandis que 24 actions seulement n'ont pas été réalisées (8%). Ce résultat témoigne de la solidité du dispositif de planification et de suivi mis en place. Dans ce cadre, un mécanisme dédié au suivi des grands projets publics a été opérationnalisé, permettant de mesurer de manière systématique l'avancement du portefeuille des projets majeurs, dont le taux d'avancement a atteint 36% en 2025 contre 34% en 2024, avec 40 grands projets entièrement achevés au cours de l'année. À titre d'illustration, le Programme de développement de Nouakchott a enregistré un taux d'exécution de sa première phase de 77%, pour un taux de délais consommés de 69%, reflétant une bonne maîtrise du calendrier d'exécution. ²

En matière de programmation sectorielle et thématique, plusieurs documents stratégiques majeurs ont été finalisés ou engagés :

- La feuille de route des systèmes alimentaires a été finalisée et son dispositif de gouvernance adopté en conseil des ministres.
- La Stratégie Nationale de la Protection Sociale et son plan d'action ont également été achevés.
- Le dispositif de gouvernance du cadre de coopération Gouvernement-Nations Unies a par ailleurs été adopté.
- La Stratégie Nationale de Consolidation de la Paix et de Cohésion Sociale 2025-2030 a été présentée en Conseil des ministres le 31 décembre 2025, marquant l'aboutissement du processus d'élaboration de ce document stratégique engagé au cours de l'année.

Parallèlement, le Programme d'Investissements Publics (PIP) 2026-2028 a été actualisé, assurant la continuité de la programmation pluriannuelle des investissements publics. ³

¹ Source : Bilan du Ministère des Affaires Economiques et du Développement

² Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

³ Source : Bilan du Ministère des Affaires Economiques et du Développement

L'arrimage entre planification stratégique et exécution budgétaire s'est renforcé avec le lancement de la généralisation du budget-programmes, traduisant un alignement accru entre les priorités de développement et les allocations de ressources. Ce processus s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur des réformes des finances publiques 2025-2030, finalisé en tant que cadre pluriannuel de pilotage des réformes.⁴

Enfin, sur le volet de la mobilisation des financements extérieurs, qui constitue un levier essentiel de la mise en œuvre du plan d'action, 35 conventions de financement ont été signées entre le 1er janvier et le 29 décembre 2025, pour une valeur globale de 45,572 milliards de MRU, dont 87% sous forme de prêts et 13% sous forme de dons. Un cadre de suivi régulier des projets sur financement extérieur a également été élaboré, visant à renforcer la redevabilité et la traçabilité de ces ressources.⁵

II.2 INTERVENTION : DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE, EN AIDE À LA DÉCISION

II.2.1 Objectif de l'intervention

L'objectif de l'intervention est de développer le système statistique national (SSN) afin qu'il puisse fournir des informations, notamment statistiques, et des analyses fiables permettant d'orienter les décisions de politique économique et sociale et d'assurer le suivi et l'évaluation réguliers des politiques publiques.

II.2.2 Principales réalisations en 2025

En 2025, le système statistique national a poursuivi sa montée en puissance, avec des réalisations importantes dans les domaines de la production, de l'analyse et de la diffusion des données statistiques, en appui à la prise de décision économique et sociale.

Dans le domaine du suivi de la conjoncture économique, l'ANSADE a maintenu une cadence régulière de production analytique, à travers l'élaboration des bulletins et notes trimestriels de conjoncture, la production des notes d'analyse mensuelle et annuelle sur l'inflation, ainsi que l'élaboration des notes trimestrielles sur le commerce extérieur et des notes sur l'Indice trimestriel des Prix du Commerce Extérieur (IPCE). Des notes trimestrielles de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) ont également été produites, enrichissant ainsi le dispositif de surveillance économique. Par ailleurs, les Tableaux des Opérations Financières de l'État (TOFES) ont été élaborés mensuellement avec un taux de réalisation de 100%, de même que le Rapport des Opérations Financières de l'État (ROFE) qui a été produit semestriellement avec un taux de réalisation identique. La publication trimestrielle des bulletins statistiques de la dette publique a également contribué à l'enrichissement du dispositif d'information financière et à la transparence en matière de gestion de l'endettement public.⁶

Sur le plan de la modernisation des instruments statistiques de référence, deux chantiers de rebasage et de révision ont été conduits. D'une part, le rebasage de l'Indice National des Prix à la Consommation (INPC) a été réalisé avec une nouvelle base 100=2025, intégrant les résultats de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV) 2025, ce qui permettra de mieux refléter les structures de consommation actuelles des ménages mauritaniens. D'autre part, l'Indice du Coût de la Construction (ICC) a été révisé pour tenir compte des évolutions récentes du secteur.⁷

En matière de comptabilité nationale, des avancées significatives ont été réalisées. Les comptes définitifs de l'année 2023 ont été élaborés, tandis qu'une série de comptes sectoriels couvrant la période 2014-2023 a été produite et diffusée. La production et la diffusion des comptes trimestriels ont été assurées de manière

⁴ Source : Journal officiel de la République Islamique de Mauritanie

⁵ Source : Bilan du Ministère des Affaires Economiques et du Développement

⁶ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026 ; Bilan du Ministère des Finances

⁷ Source : Bilan du Ministère des Affaires Economiques et du Développement

régulière. Par ailleurs, un modèle de prévision macroéconomique a été élaboré, constituant un outil structurant pour le cadrage des politiques économiques. L'annuaire des statistiques économiques couvrant la période 2020-2024 a également été produit.⁸

Dans le domaine des statistiques démographiques et sociales, l'année 2025 a été marquée par d'importantes réalisations liées au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5). L'analyse des données collectées lors de ce recensement a été engagée et les premiers thèmes ont été publiés, permettant de disposer de données démographiques actualisées indispensables à la planification sectorielle. Parallèlement, la collecte des données de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV) 2025 est en cours, et un annuaire sur les statistiques socio-démographiques 2024 a été élaboré, complété par la publication de monographies thématiques. Dans le domaine des statistiques sectorielles, les résultats préliminaires du premier Recensement Général de l'Élevage, conduit conjointement par le Ministère de l'Élevage et l'ANSADE, ont été restitués, constituant une avancée majeure pour la connaissance du secteur et l'orientation des politiques de développement de l'élevage en Mauritanie.⁹

Enfin, dans une perspective d'amélioration du dispositif statistique sur le marché du travail, un Observatoire national de l'emploi a été créé, constituant un outil statistique structurant qui permettra un suivi régulier et systématique des dynamiques de l'emploi en Mauritanie.¹⁰

II.3 INTERVENTION : CAPTURE EFFECTIVE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

II.3.1 Objectifs de l'intervention

L'objectif général de cette intervention est d'oeuvrer à accélérer la transition démographique et la coordination des politiques socioéconomiques en faveur de la capture du dividende démographique, à travers le changement social et comportemental pour une autonomisation de la femme, l'investissement dans le capital humain et le développement de l'emploi des jeunes. Ces orientations s'inscrivent dans la vision plus large du Gouvernement visant la construction d'un capital humain qualifié, condition nécessaire pour transformer l'avantage démographique du pays en une force productive.

II.3.2 Principales réalisations en 2025

En 2025, les actions engagées en matière de capture du dividende démographique ont porté à la fois sur le renforcement du cadre institutionnel et juridique, le déploiement de nouveaux mécanismes de mobilisation de la jeunesse et la consolidation des programmes d'autonomisation des femmes et des adolescentes.

Sur le plan institutionnel et juridique, l'année a été marquée par une avancée législative majeure avec l'adoption de la loi n°2025-025/P.R portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé le 12 mai 2025 entre la République Islamique de Mauritanie et l'Association Internationale de Développement (IDA). Cet accord porte sur la deuxième phase du Projet d'Autonomisation des Femmes et de Dividende Démographique en Afrique Sub-Saharienne Plus (SWEDD+), approuvé le 7 avril 2025 et dont l'entrée en vigueur pour la Mauritanie a été actée le 8 septembre 2025. Ce programme cible la santé reproductive, l'autonomisation des femmes et des jeunes filles ainsi que la réduction de la fécondité, dans l'objectif d'accélérer la transition

⁸ Source : Bilan du Ministère des Affaires Economiques et du Développement

⁹ Source : Bilan du Ministère des Affaires Economiques et du Développement

¹⁰ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

démographique. Parallèlement, le cadre juridique régissant la jeunesse, les sports et le service civique a été modernisé, dotant le pays d'un socle légal rénové pour l'encadrement des politiques de jeunesse.¹¹

Dans le domaine de la mobilisation citoyenne et du volontariat, la plateforme nationale du service civique a été lancée, constituant un dispositif encadré par la loi qui a permis la mobilisation de milliers de volontaires dans des secteurs stratégiques, notamment la santé, l'éducation, l'environnement, la lutte contre la drogue, la lutte contre l'immigration clandestine et la protection civile. Cette initiative s'est accompagnée de l'institution du Prix du Président de la République pour les actions volontaires, visant à promouvoir une culture de reconnaissance et d'encouragement de l'engagement citoyen.¹²

II.4 INTERVENTION : LUTTE EFFICACE CONTRE LA CORRUPTION

II.4.1 Objectifs de l'intervention

L'objectif de cette intervention est de renforcer les dispositifs de prévention, de constatation et de répression de toutes les formes de corruption et de promouvoir la transparence dans la gestion publique. Il s'agit de faire de la lutte contre la corruption un travail institutionnel efficace et systématique, par lequel les ressources de l'État sont préservées et les contrevenants sanctionnés conformément aux textes en vigueur.

II.4.2 Principales réalisations en 2025

En 2025, la lutte contre la corruption a connu une intensification remarquable, se traduisant par des avancées simultanées sur les plans législatif, institutionnel, opérationnel et de la modernisation des systèmes de contrôle interne.

Sur le plan législatif et institutionnel, l'année a été marquée par l'adoption de trois textes majeurs : une loi révisant et modifiant la législation relative à la lutte contre la corruption, une loi portant déclaration de patrimoine et d'intérêts des agents publics, et une loi instituant un nouveau dispositif de lutte contre la corruption. Ces réformes ont été accompagnées de la publication des décrets créant l'Autorité nationale de lutte contre la corruption, nommant son président et instituant le comité de sélection de son Conseil, dotant ainsi le pays d'une architecture institutionnelle modernisée et renforcée pour la prévention et la répression de la corruption.¹³

Dans le domaine du contrôle interne et de la transparence des finances publiques, plusieurs actions structurantes ont été menées à terme. Le code d'éthique des douanes a été finalisé et mis en œuvre, publié à travers une circulaire du Directeur Général des douanes. Le plan stratégique de la Direction Générale des Impôts (DGI) a été élaboré et publié sur le site de cette administration. Un guide de contrôle interne a été élaboré et les organigrammes de l'ensemble des postes comptables du réseau de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ont été mis à jour lors des contrôles périodiques de la Direction de l'Audit et du Contrôle Interne (DACI), en collaboration avec les chefs de poste.¹⁴

En matière de contrôle, d'inspection et de sanctions, plusieurs dizaines de missions d'inspection ont été organisées en 2025, permettant de corriger dysfonctionnements et irrégularités. Les missions de l'Inspection Générale de l'État ont porté sur un montant global d'environ 43 milliards d'anciennes ouguiyas de dépenses, révélant des irrégularités s'élevant à environ 900 millions MRO, dont 78% — soit environ 700 millions MRO — ont déjà été recouvrés. Des sanctions administratives ont été prises contre plusieurs dizaines d'agents et de

¹¹ Source : Journal officiel de la République Islamique de Mauritanie

¹² Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

¹³ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

¹⁴ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

responsables, et 11 dossiers de soupçons de malversations financières ont été transmis aux autorités judiciaires. Par ailleurs, l'opération de vérification des bases de données a conduit au licenciement de plus de 600 agents et à la radiation de centaines de personnels fictifs, témoignant d'un effort soutenu d'assainissement des effectifs de la fonction publique.¹⁵

Dans le domaine de l'assèchement des sources de corruption, des résultats significatifs ont été enregistrés, notamment dans la lutte contre le non-paiement des factures des services publics. Les revenus de la SOMELEC ont augmenté de 4,2 milliards MRO en 2025 par rapport à 2024, tandis que ses dépenses ont diminué de plus de 3 milliards MRO, réduisant ainsi son déficit financier de 30 à 23 milliards MRO. S'agissant de la SNDE, ses revenus ont progressé d'environ 2,4 milliards MRO et son déficit financier est passé de 2,3 milliards MRO en 2024 à seulement 590 millions en 2025. Sur le volet de la protection du domaine public, plus de 80 espaces publics ont été récupérés et des centaines d'hectares ont été restitués après occupation illégale.¹⁶

Enfin, la modernisation du système des marchés publics a constitué un axe prioritaire de l'effort anticorruption. Un nouveau Code de la commande publique a été élaboré et adopté sur la base d'un audit réalisé par un cabinet international spécialisé, accompagné d'une numérisation intégrale du système des marchés publics. Le dispositif de classification des entreprises a été élargi, portant à 327 le nombre d'entreprises nationales classifiées dans l'ensemble des domaines requis. La proportion des marchés conclus par entente directe a été ramenée de 34% en 2019 à 13,6% en 2025, témoignant d'une progression notable vers plus de transparence et de concurrence dans la commande publique. Par ailleurs, 135 missions d'inspection de la Commission nationale de contrôle des marchés publics ont été réalisées au cours de l'année.¹⁷

II.5 INTERVENTION : AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ ET DE L'INVESTISSEMENT

II.5.1 Objectif de l'intervention

L'objectif de cette intervention est de créer, à travers un ensemble cohérent de réformes, un climat des affaires qui favorise l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) et de promouvoir l'essor de l'initiative privée nationale afin de faire du secteur privé un véritable moteur de la croissance économique, en partenariat étroit avec l'État.

II.5.2 Principales réalisations en 2025

En 2025, l'amélioration du climat des affaires a bénéficié d'une impulsion législative et réglementaire sans précédent, conjuguée à des avancées concrètes en matière d'attraction des investissements, de promotion du partenariat public-privé et de modernisation des procédures administratives et fiscales.

Sur le plan du cadre juridique et institutionnel de l'investissement, l'année a été marquée par l'adoption d'une nouvelle loi portant Code des Investissements (Loi n°2025-006 du 19 février 2025, publiée au JO n°1577 du 15 mars 2025), qui établit un cadre modernisé d'attraction et de protection des investissements nationaux et étrangers. Son décret d'application a été adopté par le Décret n°2025-117 du 14 août 2025. Parallèlement, une Lettre de Politique d'Investissement a été adoptée, traduisant l'engagement stratégique du Gouvernement en faveur de l'investissement privé. La tutelle de l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM) a été transférée à la Primature et son champ d'intervention élargi par le Décret n°2025-167 du 12 novembre 2025, afin de renforcer son efficacité opérationnelle. La mise en œuvre effective de la loi relative

¹⁵ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

¹⁶ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

¹⁷ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

au partenariat public-privé (PPP) a également progressé avec l'adoption de ses décrets d'application. Par ailleurs, une nouvelle loi régissant le secteur industriel a été adoptée, accompagnée du lancement d'études de faisabilité pour la création d'industries de l'acier, du fer à béton, des engrais et de la pétrochimie.¹⁸

En matière de partenariat public-privé et de grands projets d'infrastructure, l'année 2025 a été marquée par la concrétisation de plusieurs opérations majeures. Le contrat PPP du projet de complexe intégré de production de sucre à Fouta Gleita a été signé, de même que le contrat PPP d'une centrale hybride solaire et/ou éolienne d'une capacité totale de 220 MW, avec une puissance garantie de 60 MWc à Nouakchott. Le 26 décembre 2025, Son Excellence le Président de la République a posé la première pierre de cette centrale hybride, marquant ainsi le lancement effectif de ce projet structurant réalisé en mode PPP. La procédure du projet de centrale à gaz de 225 MW à N'diogo a été lancée. Des Protocoles d'Attente ont été signés avec des opérateurs privés pour l'autoroute Nouakchott-Boutilimit et le Port en Eaux Profondes de Nouadhibou, deux projets structurants pour la compétitivité de l'économie nationale. L'inauguration du Sheraton Nouakchott, plus grand hôtel du pays, illustre par ailleurs la dynamique en cours dans le secteur du tourisme.¹⁹

Sur le volet de la simplification et de la digitalisation des procédures, le Guichet Unique de l'APIM a été entièrement digitalisé et opérationnalisé via la plateforme numérique Khidmaty, facilitant les démarches de création d'entreprises. Au cours de l'année, près de 4 000 entreprises ont été créées, couvrant l'ensemble des secteurs. En matière d'agrément des projets d'investissement, 17 certificats d'investissement ont été octroyés pour un montant global de plus de 2,101 milliards MRU, contribuant à la création de 409 emplois directs et plus de 714 emplois indirects.²⁰

Enfin, dans le domaine du contrôle et de la régulation du secteur privé, plus de 30 licences minières ont été retirées en 2025 pour non-respect des procédures réglementaires. Les services de protection des consommateurs ont réalisé 28 700 interventions et inspections commerciales, constatant plus de 9 000 infractions et procédant à la fermeture et à la sanction de plus de 3 800 commerces, témoignant d'un effort soutenu de régulation du marché.²¹

II.6 INTERVENTION : GESTION EFFICACE DES FINANCES PUBLIQUES

II.6.1 Objectifs de l'intervention

L'objectif de l'intervention est d'améliorer le système de gestion budgétaire, comptable et financier afin qu'il réponde mieux aux impératifs de développement du pays, en garantissant davantage l'efficacité et l'efficience des finances publiques et en préparant le passage à une gestion axée sur les résultats (GAR), nécessaire au renforcement de la performance de l'action publique. Le nouveau Schéma Directeur des Réformes des Finances Publiques 2025–2030 constitue le cadre stratégique pluriannuel de cette intervention.

II.6.2 Principales réalisations en 2025

En 2025, la gestion des finances publiques a enregistré des avancées majeures sur l'ensemble des axes du Schéma Directeur des Réformes des Finances Publiques, depuis la modernisation du cadre budgétaire et comptable jusqu'au renforcement de la soutenabilité de la dette et à l'amélioration des performances de l'exécution budgétaire.

Sur le plan de la programmation et du cadrage stratégique, le Schéma Directeur des Réformes des Finances Publiques (SD-RFP) 2025-2030 a été finalisé, fournissant un cadre pluriannuel de référence pour la modernisation budgétaire. Une Note de Politique du Ministère de l'Économie et des Finances 2025-2030 a été élaborée, et une contribution a été apportée à la préparation du Projet d'efficience des dépenses publiques

¹⁸ Source : Journal officiel de la République Islamique de Mauritanie ; Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

¹⁹ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

²⁰ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

²¹ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

(PforR). La revue des dépenses publiques a été engagée à travers la désignation d'une équipe centrale et d'équipes sectorielles.²²

La réforme du budget-programmes a constitué l'un des chantiers phares de l'année. Une équipe technique centrale a été constituée au sein de la Direction Générale du Budget (DGB) pour accompagner techniquement les ministères dans l'élaboration de leurs budgets, notamment la finalisation du découpage budgétaire, l'élaboration des Cadres de Dépenses à Moyen Terme ministériels (CDMT-m) et des Projets Annuels de Performance (PAP). Le découpage programmatique du Ministère de l'Économie et des Finances a été supervisé dans le cadre du basculement vers le budget-programme 2026. Des formations ont été organisées au profit de l'ensemble des sectoriels sur l'élaboration des PAP et des CDMT-m, et un atelier de sensibilisation a été tenu au profit de 30 députés sur les objectifs et spécificités du budget-programme, en préparation de la session parlementaire. Les crédits d'engagement et de paiement ont été intégralement pris en charge par le nouveau système d'information en cours de développement pour le budget-programme. Un marquage climatique a par ailleurs été intégré comme critère d'évaluation des nouveaux projets d'investissement, cet instrument devant être incorporé dans le nouveau système d'information.²³

En matière de modernisation du système d'information de gestion des finances publiques, des avancées significatives ont été réalisées. Le système informatique ARKAM a été étendu aux postes des Douanes et interfacé avec le système SYDONIA. Les restes à recouvrer douaniers ont été intégrés dans ARKAM en vue d'états financiers fiables, et les données relatives aux restes à recouvrer douanes ont été exploitées. Le fichier des participations de l'État a été élaboré et intégré dans ARKAM, avec développement du flux de gestion correspondant. Le fichier « dette intérieure » a été élaboré et intégré dans le système. Le schéma comptable des opérations relatives aux immobilisations a été établi en concertation avec la Direction Générale du Budget (DGB) et la Direction Générale de la Dette Publique Extérieure (DGDPE). Un mécanisme de suivi du Compte Unique du Trésor (CUT) et du Compte Courant Postal (CCP) a été mis en place. Le logiciel SIGeL a été développé et une instruction comptable relative à la gestion des collectivités locales ainsi que des guides à l'intention des percepteurs des collectivités locales ont été élaborés.²⁴

Sur le volet de la gestion de la trésorerie et de la dette publique, un plan prévisionnel de trésorerie a été élaboré et de nouvelles Obligations du Trésor à long terme ont été émises, diversifiant ainsi les instruments de financement de l'État. La Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) 2026-2028 a été actualisée sous le leadership de la Direction de la dette publique, avec l'assistance technique de la Banque Africaine de Développement à travers le PAGEP, permettant d'évaluer la mise en œuvre du plan annuel d'emprunt adossé à la stratégie retenue par le Comité National de la Dette Publique (CNDP). La loi de règlement définitif du budget de l'exercice 2023 a été promulguée (Loi n°2025-017/PR, publiée au JO n°1588 du 30 août 2025), clôturant l'exercice budgétaire et approuvant les comptes définitifs de l'État dans un acte fondamental de transparence financière envers le Parlement. La dette publique nominale a poursuivi sa trajectoire baissière, passant de 43,9% du PIB à fin 2024 à 41,5% du PIB à fin 2025²⁵, témoignant d'une gestion rigoureuse de l'endettement public et d'une amélioration de la soutenabilité des finances publiques. Les réserves en devises ont par ailleurs été maintenues à un niveau confortable, couvrant six mois d'importations tout au long de l'année.²⁶

La gouvernance des établissements et sociétés publics a été renforcée par l'adoption en Conseil des ministres du décret portant création de la Commission indépendante des Établissements et Sociétés Publics. Par ailleurs, le comité d'analyse des projets d'investissement public s'est réuni au premier trimestre pour procéder à la sélection et à la priorisation des projets, en éliminant ceux jugés non pertinents. Le diagnostic du système de passation des marchés publics a été réalisé et l'élaboration du nouveau Code de la Commande Publique est en cours.²⁷

Les performances de l'exécution budgétaire 2025 illustrent concrètement les effets de ces réformes. Les recettes fiscales et douanières ont augmenté de 15,7% par rapport à 2024, soit un accroissement d'environ 100 milliards MRO, sans création de nouveaux impôts. Un excédent budgétaire notable a été réalisé, tandis que les

²² Source : Bilan du Ministère des Finances

²³ Source : Bilan du Ministère des Finances

²⁴ Source : Bilan du Ministère des Finances

²⁵ Source : Bulletin Statistique de la Dette Publique, 4ème trimestre 2025

²⁶ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

²⁷ Source : Bilan du Ministère des Finances

dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées, leur part étant ramenée de 26% dans la Loi de Finances Initiale (LFI) 2024 à 22% dans la LFI 2025, avec une trajectoire vers 20% dans la LFI 2026. ²⁸

II.7 INTERVENTION : PROMOTION D'UN SECTEUR FINANCIER STABLE ET INCLUSIF, Y COMPRIS LES ASSURANCES

II.7.1 Objectifs de l'intervention

L'objectif de l'intervention est de renforcer la stabilité du système financier et de développer son caractère inclusif afin qu'il puisse mieux contribuer au financement du développement du pays, notamment à travers l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'inclusion financière, le renforcement du contrôle et de la supervision bancaires, et le développement de la microfinance et des services financiers en faveur des populations non bancarisées.

II.7.2 Principales réalisations en 2025

En 2025, le secteur financier mauritanien a franchi des étapes décisives dans la consolidation de sa stabilité et le renforcement de son cadre de régulation, à travers l'adoption de réformes législatives et institutionnelles structurantes.

Sur le plan du renforcement de la supervision et de la résilience du système bancaire, une loi majeure a été promulguée, complétant, abrogeant et remplaçant certaines dispositions de la loi n°2018-036 bis du 16 août 2018 portant réglementation des établissements de crédit (Loi n°2025-003/PR, publiée au JO n°1577 du 15 mars 2025). Ce texte renforce les mécanismes de résolution bancaire et de supervision du secteur financier en instaurant un dispositif de résolution piloté par la Banque Centrale, avec un commissaire à la résolution dédié. Il met en place des mécanismes de protection des déposants via le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, définit des règles encadrant la cession d'actifs en résolution et la continuité des fonctions critiques, et intègre des dispositions visant à éviter la contagion financière tout en maintenant la discipline de marché. ²⁹

Sur le volet du développement du marché financier, l'année 2025 a été marquée par l'opérationnalisation progressive de l'Autorité de Régulation des Marchés Financiers (ARMF). Son président a été nommé par décret présidentiel n°142-2025 du 13 juin 2025. Le cadre institutionnel et disciplinaire de cette autorité a été précisé par le Décret n°212-2025 du 8 septembre 2025, publié au JO n°1593 du 15 novembre 2025, qui définit les procédures d'instruction des dossiers disciplinaires, les modalités de fonctionnement de la Commission des sanctions et les droits de la défense des personnes mises en cause. L'ARMF constitue un organe clé de la régulation du marché financier mauritanien, contribuant directement à la promotion d'un secteur financier stable et inclusif en posant le cadre juridique des instruments de marché — titres de capital, obligations, fonds communs de placement et titrisation — et en permettant ainsi une diversification des sources de financement de l'économie nationale. ³⁰

²⁸ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

²⁹ Source : Journal officiel de la République Islamique de Mauritanie

³⁰ Source : Journal officiel de la République Islamique de Mauritanie

II.8 INTERVENTION : TRANSFORMATION DE L'ADMINISTRATION ET DE LA PERFORMANCE DE SES RESSOURCES HUMAINES

II.8.1 Objectifs de l'intervention

L'objectif de l'intervention est de transformer l'administration publique pour accroître son efficacité, notamment à travers l'utilisation optimale des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'amélioration continue de la performance des fonctionnaires et des agents de l'État.

II.8.2 Principales réalisations en 2025

En 2025, la transformation de l'administration publique a connu une accélération notable, portée par une numérisation progressive des services aux citoyens, le renforcement des infrastructures numériques nationales et la modernisation du cadre de gestion des ressources humaines de l'État.

- La numérisation de 12 nouveaux services publics rendus accessibles aux citoyens via la plateforme Khidmaty :
 - Plateforme Aïn (signalement citoyen).
 - Obtention du casier judiciaire en ligne.
 - Procédures d'obtention des cartes grises.
 - Enregistrement et règlement des pénalités routières.
 - Création d'entreprises à distance via le guichet unique.
 - Demandes d'agrément auprès de l'APIM.
 - Déclarations de perte officiellement reconnues à distance.
 - Fenêtre SIRAGE pour les parents d'élèves.
 - Application d'accès aux diplômes nationaux.
 - Inscription en ligne des étudiants universitaires.
 - Abonnement au service de l'électricité à distance.
 - Procédures de pèlerinage et accès aux informations y afférentes.
- La réception de 21.000 plaintes sur la plateforme Aïn (au 13 janvier 2026), avec un taux de traitement de 97% et 80% des usagers satisfaits, témoignant de l'efficacité du mécanisme de redevabilité numérique ;³¹
- L'achèvement de la numérisation de la procédure pénale et des services du casier judiciaire, avec interconnexion de toutes les juridictions du pays.³²

Le Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration (MTNMA) a par ailleurs conduit plusieurs chantiers complémentaires de numérisation. Une application de gestion de l'orientation, de l'inscription et de l'attribution des bourses des étudiants de l'enseignement supérieur a été développée. Un système intégré pour la gestion des communications administratives a été mis en place. Une Stratégie de Modernisation de l'Administration a été élaborée comme cadre de référence pour l'ensemble des initiatives de modernisation. La digitalisation des examens nationaux au profit du Ministère de l'Éducation Nationale est en cours de réalisation (70%), de même que la dématérialisation du Conseil des ministres (80%), le déploiement de la plateforme des concours nationaux (80%) et le système de gestion électronique des courriers administratifs « Kitab » (70%). Une stratégie nationale de commerce électronique a été élaborée à

³¹ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

³² Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

90%, et les procédures de la SOMELEC et de la SNDE — branchement, abonnement, paiement et consultation — ont été digitalisées à hauteur de 95%.³³

Sur le volet de la gestion des ressources humaines de l'État, les efforts ont porté à la fois sur la modernisation du cadre stratégique et sur l'assainissement des effectifs. Les référentiels de base pour une nouvelle stratégie de développement de la gestion des ressources humaines de l'État ont été élaborés, et une feuille de route pour le renforcement des capacités et la formation des fonctionnaires, agents et contractuels a été préparée. Des milliers de fonctionnaires et agents ont été recrutés, intégrés ou régularisés au cours de l'année. Une vaste opération de vérification et d'assainissement des bases de données des fonctionnaires a été conduite, dans la continuité de l'effort d'épuration des fichiers du personnel entamé dans le cadre de la lutte contre la corruption.³⁴

Enfin, le cadre statutaire du corps des agents des douanes a été entièrement réformé par l'adoption de la loi n°2025-013/PR relative au statut des Douanes. Ce texte définit un statut complet organisé en corps hiérarchisés — officiers, contrôleurs, sous-officiers et préposés — et précise les modalités de recrutement par concours externe et professionnel, la formation militaire obligatoire de six mois dans une école de formation des officiers de l'Armée nationale pour les nouvelles recrues, un système d'avancement d'échelon automatique tous les deux ans et un avancement de grade au choix sur tableau annuel, ainsi que des critères d'évaluation professionnelle couvrant la performance, l'ancienneté, la culture professionnelle, les décorations et les sanctions, avec une notation sur 20.³⁵

III. Analyse des défis et contraintes

La mise en œuvre des réformes du chantier 9 en 2025 a permis des avancées significatives sur l'ensemble des sous-chantiers, mais elle a également mis en lumière un certain nombre de défis et de contraintes qui ont pesé sur le rythme et la qualité de l'exécution des activités programmées.

Sur le plan institutionnel et de la coordination, la multiplicité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des réformes de gouvernance économique, financière et administrative constitue un facteur de complexité qui ralentit les processus de prise de décision et d'exécution. La convergence des interventions de plusieurs ministères et institutions autour d'objectifs communs requiert des mécanismes de coordination renforcés, dont la mise en place demeure un défi persistant. Par ailleurs, les capacités de conception, de programmation et de suivi des réformes au sein des administrations concernées demeurent un facteur limitant, comme en témoignent les taux d'exécution nuls enregistrés par trois projets sur financement extérieur en 2025, ainsi que le faible taux d'exécution du Programme d'appui à la mise en œuvre du 11ème FED (19%), contrastant avec les performances élevées d'autres interventions telles que le projet HISWACA (169%).

En matière de gestion des finances publiques et de réforme budgétaire, le basculement vers le budget-programme prévu pour 2026 représente une rupture méthodologique profonde avec le système de budgétisation par moyens. Si l'équipe technique centrale constituée au sein de la DGB a accompagné les ministères dans l'élaboration de leurs découpages programmatiques et CDMT-m, la maîtrise effective de ces outils par l'ensemble des administrations sectorielles reste inégale, avec un risque de décalage entre la forme budgétaire et la logique de performance qu'elle est censée porter. Par ailleurs, l'intégration des crédits d'engagement et de paiement dans le nouveau système d'information étant encore en cours de développement, la transition vers une gestion budgétaire pleinement orientée résultats ne pourra être effective qu'à l'issue de ce chantier informatique.

Dans le domaine de la lutte contre la corruption, la stagnation du score CPI à 30/100 depuis 2022, malgré les importantes réformes législatives et institutionnelles engagées en 2025, illustre le décalage habituel entre l'adoption des réformes et leur perception externe. La mise en œuvre effective des nouveaux dispositifs demeure un défi majeur pour les années à venir, en particulier en ce qui concerne l'opérationnalisation complète de l'Autorité nationale de lutte contre la corruption, dont les organes n'étaient pas encore tous constitués en fin d'année, et l'application systématique de la loi sur la déclaration de patrimoine des agents publics, dont les décrets d'application restent à adopter..

³³ Source : Bilan MTNMA

³⁴ Source : Bilan de L'action du Gouvernement en 2025 et ses Perspectives en 2026

³⁵ Source : Journal officiel de la République Islamique de Mauritanie

Sur le volet du climat des affaires et de la promotion de l'investissement privé, si le cadre juridique a été substantiellement modernisé en 2025, la traduction concrète de ces réformes en flux d'investissements reste tributaire de facteurs structurels qui dépassent le seul cadre réglementaire, notamment la disponibilité des infrastructures, l'accès au financement pour les entreprises nationales et la perception du risque par les investisseurs étrangers.

En matière de développement statistique, si la production de données a été soutenue et diversifiée, l'indicateur de performance statistique se maintient en deçà de la cible de 65, témoignant de la persistance de fragilités dans la gouvernance du système statistique national, la coordination entre producteurs de données et la valorisation des produits statistiques auprès des décideurs. L'absence de données pour certaines années sur plusieurs indicateurs du cadre logique révèle des lacunes dans la chaîne de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique.

Sur le plan du financement du chantier, l'analyse des décaissements sur financement extérieur fait apparaître des taux d'exécution contrastés, avec trois projets n'ayant enregistré aucun décaissement en 2025. Ces sous-performances s'expliquent en partie par des délais de mise en vigueur des accords de financement, des lenteurs dans les processus de passation des marchés publics et des difficultés de mobilisation des contreparties nationales requises. La réduction globale de l'enveloppe de financement extérieur programmée en 2025 par rapport à 2024 — de 988,35 à 351,54 millions MRU — conjuguée aux taux d'exécution nuls enregistrés par trois projets sur huit, révèle un problème structurel de capacité d'absorption des financements extérieurs.

Enfin, dans le domaine de la transformation numérique, l'atteinte de seulement 50 services en ligne transactionnels sur une cible de 110 en 2025 révèle que la numérisation des services publics, bien qu'en accélération, se heurte à des obstacles persistants, notamment en matière de connectivité dans les zones rurales, de culture numérique des agents publics et des citoyens, et de capacité des administrations sectorielles à adapter leurs processus métier aux exigences de la dématérialisation.

IV. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CHANTIER

Le cadre logique du PA2 SCAPP 2021-2025 identifie un ensemble d'indicateurs pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique ». Les données disponibles au titre de 2025 permettent d'apprécier les progrès accomplis sur la période de mise en œuvre du plan d'action.

Tableau 1: Evolution des indicateurs de suivi du chantier 9

Intitulé de l'indicateur	Nature de l'ODD relatif à l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Source en 2024	Valeur en 2022	Valeur en 2023	Valeur en 2024	Valeur en 2025
Chantier 9 : Une gouvernance administrative, économique, et financière performante et la capture du dividende démographique (CDS 9)										
Nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes	ODD 8.10.1a	15	2019	-	25 en 2025		12		14	21
Proportion d'adultes (15 ans ou plus) possédant un compte dans une banque ou dans une autre institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles	ODD 8.10.2	38%	2020	-	50% en 2025		59.70%	ND	45.25%	55%
Proportion du budget national financé par les impôts nationaux	ODD 17.1.2	57.68%	2020	-	68% en 2025		56.65%	56.00%	64.52%	65.15%
Service de la dette en proportion des exportations de biens et services	ODD 17.4.1	10.93%	2020	-	7% en 2025		8.50%	9.20%	9.46%	7.00%
Mise en place de mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable	ODD 17.14	NON	2020	-	OUI (en 2025)		Non	Non		
Score CPI (IPC)	Non ODD	29/100	2020	Corruption perception index	40/100 en 2025	Transparency International	30/100	30/100	30/100	30/100
Score de compétitivité	Non ODD	40.9	2019	WEF	60 en 2025					
Indicateur Doing Business ⁽¹⁾	Non ODD	51.1	2020	-	-					
Nombre de services reposant sur l'identité numérique	Non ODD	0	2020	-	20 en 2025		0		22	
Nombre de services en ligne transactionnels	Non ODD	0	2020	-	110 en 2025		0			50
Score de capacité statistique ⁽²⁾	Non ODD	57.8	-	Paris 21	65	BM	61.1	58.9	58.45	60.2
Score Ouverture des données (Open Data Inventory - ODIN) ⁽³⁾	Non ODD	34	-	Open Data Watch	40	Open Data Watch	34	41	42	
Taux de rétention scolaire des adolescentes inscrites dans les écoles secondaires dans les zones d'intervention du SWEDD	Non ODD	70%	-	-	95%	SWEDD	96.10%	97%	97%	

Indicateurs ODD

- L'indicateur ODD 8.10.1a relatif au nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes, dont la valeur de référence était de 15 en 2019 et la cible fixée à 25 en 2025, enregistre une progression notable sur la période. La valeur est passée de 12 en 2022 à 14 en 2024, avant de connaître une progression significative pour atteindre 21 en 2025. Bien que la valeur cible de 25 ne soit pas encore pleinement atteinte, la trajectoire observée témoigne d'un effort soutenu d'extension du réseau bancaire sur le territoire national, en lien avec les réformes engagées pour renforcer la stabilité et l'inclusivité du système financier mauritanien. ³⁶
- Pour ce qui est de l'indicateur ODD 8.10.2 relatif à la proportion d'adultes possédant un compte dans une banque, une institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles, dont la valeur de référence était de 38% en 2020 et la cible fixée à 50% en 2025, les résultats enregistrés sur la période font apparaître une évolution globalement favorable. La valeur s'est établie à 45,25% en 2024 avant d'atteindre 55% en 2025, se situant ainsi au-dessus de la cible de 50%. Cette performance

³⁶ Source : Banque Centrale de Mauritanie

témoigne de la tendance structurelle à l'élargissement de l'accès aux services financiers formels et mobiles en Mauritanie, portée notamment par le développement des services de mobile payment et les réformes du cadre réglementaire du secteur financier.³⁷

- En ce qui concerne l'indicateur ODD 17.1.2 relatif à la proportion du budget national financé par les impôts nationaux, dont la valeur de référence était de 57,68% en 2020 et la cible fixée à 68% en 2025, une progression continue et significative a été enregistrée sur la période de mise en œuvre du plan d'action. La valeur est passée de 56,65% en 2022 à 56,00% en 2023, avant de connaître un redressement marqué pour atteindre 64,52% en 2024 puis 65,15% en 2025. Bien que la valeur cible de 68% ne soit pas encore pleinement atteinte, la trajectoire observée sur les deux dernières années témoigne d'une mobilisation accrue des ressources fiscales intérieures, en lien direct avec les réformes engagées dans le cadre de la gestion des finances publiques et de la modernisation des administrations fiscale et douanière.³⁸
- L'indicateur ODD 17.4.1 relatif au service de la dette en proportion des exportations de biens et services, dont la valeur de référence était de 10,93% en 2020 et la cible fixée à 7% en 2025, présente les résultats les plus remarquables de la période. La valeur est passée de 8,50% en 2022 à 9,20% en 2023, puis à 9,46% en 2024, avant d'atteindre exactement 7,00% en 2025³⁹, rejoignant ainsi précisément la cible fixée dans le cadre du PA2 SCAPP 2021-2025. Cette performance reflète les efforts conjugués de maîtrise de l'endettement public, de diversification des exportations et de gestion active de la dette extérieure, notamment à travers l'actualisation de la Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme 2026-2028 et les réformes engagées dans le cadre du Schéma Directeur des Réformes des Finances Publiques 2025-2030.

Indicateurs non ODD

- L'évolution du score de l'Indice de Perception de la Corruption (CPI), élaboré et publié par Transparency International, dont la valeur de référence était de 29/100 en 2020 et la cible fixée à 40/100 en 2025, présente un tableau plus contrasté. Le score a progressé à 30/100 en 2022, niveau auquel il s'est maintenu de manière stable en 2023, 2024 et 2025. La valeur cible n'a ainsi pas été atteinte. Cette stagnation s'explique principalement par la lenteur de la mise en œuvre des réformes anticorruption au cours des années précédentes, dont les effets n'ont pas encore pu se refléter dans les évaluations internationales. Il convient toutefois de souligner que les progrès significatifs enregistrés par le Gouvernement en 2025 — notamment l'adoption d'un nouveau dispositif législatif anticorruption, la création de l'Autorité nationale de lutte contre la corruption, l'intensification des missions d'inspection et de contrôle et la modernisation du système des marchés publics — constituent des avancées structurelles dont les effets devraient progressivement se traduire par une amélioration du score CPI dans les années à venir.⁴⁰
- Le score de référence initial de capacité statistique retenu dans le cadre logique du PA2 SCAPP 2021-2025, développé par Paris21, avait une valeur de référence de 57,8 et une cible fixée à 65. Il convient de noter que la Banque mondiale a abandonné cet indice en 2019 et l'a remplacé par les Indicateurs de Performance Statistique (IPS), qui sont désormais utilisés comme indicateur proxy de la capacité statistique.

Graphique 1: Score de l'indicateur de performances statistique

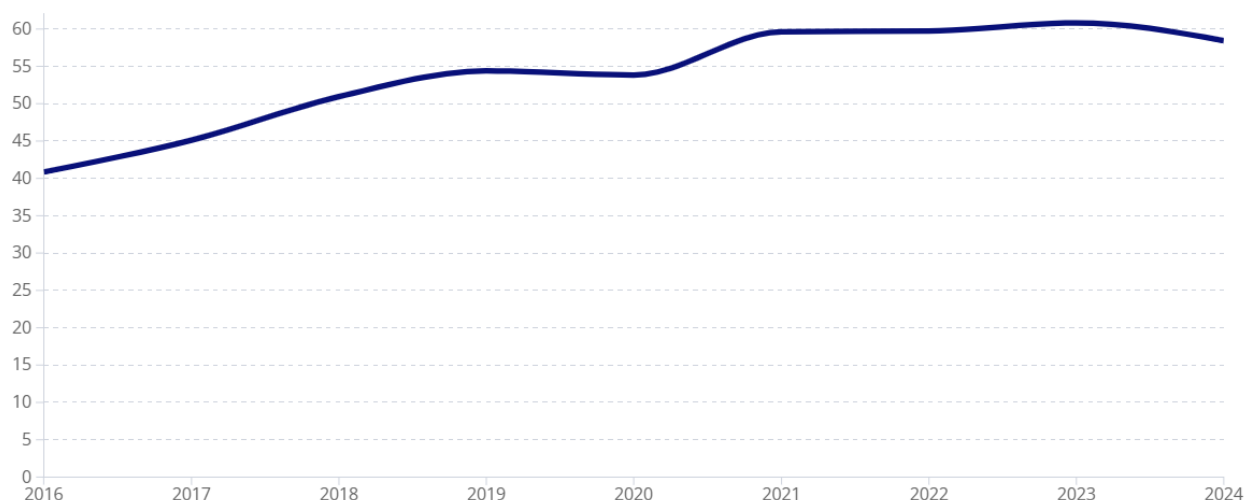
³⁷ Source : Banque Centrale de Mauritanie

³⁸ Source : Bilan du Ministère des Finances

³⁹ Source : Direction de la Dette Publique / Ministère des Finances

⁴⁰ Source : Transparency International

Mauritania



■ SPI Overall Score

Sur la base de ce nouvel indicateur, l'évolution observée sur la période fait apparaître une progression globale. La valeur est passée de 59,74 en 2022 à 60,83 en 2023, avant de connaître un léger recul à 58,45 en 2024, puis de se redresser à 60,2 en 2025 ⁴¹). Bien que la valeur cible de 65 ne soit pas encore atteinte, la trajectoire générale témoigne des efforts continus déployés pour renforcer le système statistique national, notamment à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Décennale de Développement de la Statistique (SNDDS) 2021-2030, la modernisation de l'ANSADE, l'intensification de la production statistique, ainsi que l'appui du projet HISWACA de la Banque mondiale, dont les interventions ont contribué au renforcement des capacités techniques et institutionnelles du système statistique national. ⁴²

- Le score ODIN (Open Data Inventory) élaboré par Open Data Watch, dont la valeur de référence était de 34 et la cible fixée à 40, enregistre quant à lui la progression la plus précoce parmi les indicateurs du chantier. Après être resté stable à 34 en 2022, le score a progressé pour atteindre 41 en 2023, dépassant ainsi la valeur cible fixée pour 2025, puis s'est consolidé à 42 en 2024. Le rapport de la septième édition de l'ODIN ayant été publié le 29 avril 2025, la valeur correspondante à l'exercice 2025 n'était pas encore disponible au moment de la rédaction du présent rapport. Cette performance s'appuie sur plusieurs atouts institutionnels reconnus au niveau international : la Mauritanie dispose d'une Stratégie Nationale Décennale de Développement de la Statistique (SNDDS) à l'horizon 2030 et s'est engagée dans les standards de diffusion des données du FMI en tant que membre du système e-GDDS. Des marges de progression demeurent toutefois, notamment en ce qui concerne l'adhésion à la Charte des données ouvertes (Open Data Charter) et au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (OGP), dont la Mauritanie n'est pas encore membre, et dont l'adoption contribuerait à renforcer davantage les engagements du pays en matière de transparence et d'ouverture des données publiques. ⁴³
- Le nombre de services en ligne transactionnels, dont la valeur de référence était de 0 en 2020 et la cible fixée à 110 en 2025, a atteint 50 services en 2025. ⁴⁴ Si ce résultat ne permet pas d'atteindre la cible ambitieuse fixée dans le cadre du PA2 SCAPP 2021-2025, il traduit néanmoins une progression substantielle par rapport à la situation de départ, reflétant les efforts importants déployés par le Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration dans la

⁴¹ Source : Banque mondiale / ISR HISWACA

⁴² Source : Banque mondiale / ISR HISWACA

⁴³ Source : Open Data Watch

⁴⁴ Source : Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration

numérisation des services publics. La mise en ligne de 12 nouveaux services via la plateforme Khidmaty au cours de l'année 2025, auxquels s'ajoutent les chantiers en cours de déploiement dans les domaines de l'éducation, de l'état civil, des services sociaux et de la gestion administrative, laisse entrevoir une accélération du rythme de numérisation sur la période à venir. Les données pour les années 2022, 2023 et 2024 ne sont pas disponibles, ce qui ne permet pas d'apprécier la trajectoire complète sur l'ensemble de la période de mise en œuvre du plan d'action.

Au terme de la période de mise en œuvre du PA2 SCAPP 2021-2025, le bilan des indicateurs du chantier 9 fait apparaître un tableau contrasté. Parmi les indicateurs renseignés, deux cibles ont été pleinement atteintes ou dépassées : la proportion d'adultes détenant un compte financier ou mobile (55% contre une cible de 50%) et le service de la dette en proportion des exportations (7,00%, correspondant exactement à la cible). Le score ODIN a dépassé sa cible dès 2023 et s'est maintenu au-dessus de celle-ci. En revanche, plusieurs indicateurs demeurent en deçà de leurs valeurs cibles, notamment le nombre de succursales bancaires, la part du budget financé par les impôts nationaux, le score CPI et la capacité statistique, témoignant de la persistance de défis structurels qui devront être adressés dans le cadre du prochain plan d'action 2026-2030.

V. FINANCEMENT DU CHANTIER

Le financement du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » reflète un engagement budgétaire soutenu de l'État mauritanien, avec une mobilisation croissante des ressources propres nationales.

	2024			2025		
	Programmation	Décaissements	Taux d'exécution	Programmation	Décaissements	Taux d'exécution
Financement extérieur	988.35	771.83	78%	351.54	254.68	72%
Financement Etat	ND	ND		2,661.65	2,474.63	93%
Financement total				3,013.19	2,729.31	91%

Source : DGFIPCE/MAED

En 2025, l'enveloppe totale programmée pour le chantier s'est élevée à 3 013,19 millions MRU, dont 2 661,65 millions MRU sur financement de l'État (88,3% du total) et 351,54 millions MRU sur financement extérieur (11,7% du total). Les décaissements effectifs ont atteint 2 729,31 millions MRU, soit un taux d'exécution global de 91%, dont 2 474,63 millions MRU sur ressources propres de l'État et 254,68 millions MRU sur financement extérieur, correspondant à des taux d'exécution respectifs de 92,9% et 72,5%.

À titre de comparaison, les données disponibles pour 2024 font état de décaissements sur financement extérieur de 771,83 millions MRU pour une programmation de 988,35 millions MRU, soit un taux d'exécution de 78,1%, les données relatives au financement de l'État pour cet exercice n'étant pas disponibles.

Ces chiffres témoignent d'une nette progression dans la mobilisation des ressources intérieures dédiées aux réformes de gouvernance, confirmant la priorité accordée par le Gouvernement à ce chantier dans le cadre de la mise en œuvre du second plan d'action de la SCAPP 2021-2025.

Intitulé du Projet	Bailleur	Décaissements 2025	Programmation 2025 en million MRU	Taux d'exécution %
Programme d'appui à la mise en œuvre du 11^{ème} FED(PAMO 11 FED)	UE-11 ^{ème} FED	8,000,000.00	43,200,000.00	19%
Projet d'Appui à la Gouvernance Economique et à la Gestion des Investissements (PA2GI)	BAD-FAD	-	48,000,000.00	0%
Programme d'appui à la gouvernance financière et administrative en Mauritanie	UE	65,528,586.23	74,340,000.00	88%
Projet d'appui à la gouvernance des entreprises publiques	BAD-FAD	-	30,000,000.00	0%
Programme de soutien à l'efficacité et à l'efficience des dépenses publiques	BM-IDA	-	-	0%
Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre HISWACA	BM-IDA	134,814,116.58	80,000,000.00	169%
Autonomisation des femmes et dividende démographique en Afrique Sub-Saharienne SWEDD ++	BM-IDA	46,338,000.00	-	
Programme d'appui au Secteur des Micro, Petits et Moyens Projets	Fonds Khalifa Dévelop Entreprises	-	76,000,000.00	0%
Total		254,680,702.81	351,540,000.00	72%

L'analyse détaillée de l'exécution du financement extérieur en 2025 fait apparaître des performances contrastées selon les projets :

- Le Programme d'appui à la gouvernance financière et administrative en Mauritanie, financé par l'Union Européenne, enregistre le meilleur taux d'exécution avec 88%, ayant décaissé 65,53 millions MRU sur une programmation de 74,34 millions MRU.
- Le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), financé par la Banque mondiale-IDA, affiche quant à lui un taux d'exécution de 169%, avec des décaissements de 134,81 millions MRU dépassant la programmation initiale de 80 millions MRU, témoignant d'une accélération de sa mise en œuvre.
- Le projet SWEDD++, également financé par la Banque mondiale-IDA, a enregistré des décaissements de 46,34 millions MRU en dehors de toute programmation initiale, ce qui s'explique par son adhésion tardive en cours d'année, la Mauritanie ayant rejoint ce programme le 8 septembre 2025.
- Le Programme d'appui à la mise en œuvre du 11^{ème} FED, financé par l'Union Européenne, présente en revanche un faible taux d'exécution de 19%, avec des décaissements de 8 millions MRU sur une programmation de 43,20 millions MRU, le programme étant arrivé à clôture le 31 décembre 2025.
- Enfin, trois projets n'ont enregistré aucun décaissement en 2025 : le Projet d'Appui à la Gouvernance Economique et à la Gestion des Investissements (PA2GI), financé par la BAD dont la date de clôture était le 24 décembre 2024, le Projet d'appui à la gouvernance des entreprises publiques (BAD-FAD), et le Programme d'appui au Secteur des Micro, Petits et Moyens Projets financé par le Fonds Khalifa pour le Développement des Entreprises. Le Programme de soutien à l'efficacité et à l'efficience des dépenses publiques (Banque mondiale-IDA), nouvellement lancé pour la période 2025-2030, est encore en phase de démarrage.

VI. CONCLUSIONS DU CHANTIER

L'année 2025 a été marquée par une dynamique soutenue de réformes au titre du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique », traduisant la volonté affirmée du Gouvernement mauritanien de poser les bases d'une gouvernance économique et financière modernisée, condition nécessaire à une croissance forte et inclusive dans le cadre de la SCAPP.

Sur le plan législatif et réglementaire, l'année a été particulièrement féconde. L'adoption d'un nouveau Code des Investissements, d'une loi renforçant les mécanismes de résolution bancaire, de trois textes majeurs de lutte contre la corruption, d'une loi sur les Établissements et Sociétés Publics, d'une loi sur le statut des douanes et d'une loi ratifiant l'accord SWEDD+ constitue un corpus juridique substantiel qui renouvelle en profondeur le cadre normatif de la gouvernance économique et financière du pays. La finalisation du Schéma Directeur des Réformes des Finances Publiques 2025-2030 et la Stratégie Nationale de Consolidation de la Paix et de Cohésion Sociale 2025-2030 complètent ce dispositif stratégique en fournissant des feuilles de route pluriannuelles pour la poursuite des réformes.

Sur le plan des résultats tangibles, plusieurs réalisations méritent d'être soulignées. L'excédent budgétaire réalisé en 2025, la hausse des recettes fiscales et douanières de 15,7% sans création de nouveaux impôts, la réduction de la dette publique nominale de 43,9% à 41,5% du PIB et l'atteinte de la cible de soutenabilité de la dette fixée à 7% du service de la dette en proportion des exportations témoignent d'une amélioration structurelle des finances publiques. La mobilisation de 45,572 milliards MRU de financements extérieurs à travers 35 conventions de financement signées en 2025 illustre par ailleurs la confiance renouvelée des partenaires techniques et financiers dans la trajectoire de réformes engagée par le pays.

L'évaluation des indicateurs du cadre logique révèle néanmoins un bilan contrasté. Si les indicateurs relatifs à l'inclusion financière, à la soutenabilité de la dette et à l'ouverture des données publiques ont atteint ou dépassé leurs cibles respectives, d'autres indicateurs — notamment la part du budget financé par les impôts nationaux, le nombre de succursales bancaires, le score CPI et la capacité statistique — demeurent en deçà des valeurs cibles fixées pour 2025. Ces écarts reflètent la nature structurelle des réformes engagées, dont les effets se manifestent sur le moyen et long terme, et soulignent la nécessité de maintenir un rythme soutenu de mise en œuvre sur la période du prochain plan d'action.

Trois défis transversaux méritent une attention particulière dans le cadre du 3ème plan d'action SCAPP 2026-2030. En premier lieu, la capacité d'absorption des financements extérieurs, mise en évidence par les taux d'exécution nuls de plusieurs projets en 2025, devra faire l'objet d'un effort spécifique de renforcement des unités de gestion de projets et d'amélioration des procédures de passation des marchés. En deuxième lieu, la transition vers le budget-programme, dont le basculement effectif est prévu en 2026, constituera un test majeur de la maturité du système de gestion des finances publiques et de la capacité des administrations sectorielles à s'approprier une logique de gestion axée sur les résultats. En troisième lieu, la lutte contre la corruption devra se traduire par des résultats perceptibles dans les évaluations internationales, ce qui implique non seulement de poursuivre l'adoption de textes législatifs et réglementaires, mais surtout d'en assurer une mise en œuvre effective, visible et systématique.

Au total, le chantier 9 aborde la transition vers le 3ème plan d'action avec des acquis substantiels et un élan réformateur inédit, tout en étant conscient des fragilités persistantes qui devront être surmontées pour que les réformes engagées produisent pleinement leurs effets sur la gouvernance économique, financière et administrative du pays et sur la capture du dividende démographique au bénéfice des générations futures.

VII. RECOMMANDATIONS RELATIVES AU CHANTIER

Les recommandations ci-après découlent de l'analyse des réalisations, des défis et des contraintes identifiés au cours de la mise en œuvre du chantier 9 en 2025. Elles visent à orienter les efforts du prochain plan d'action SCAPP 2026-2030 pour chacune des huit interventions du chantier.

1 Performance du système de planification du développement

L'élaboration du 3ème plan d'action de la SCAPP 2026-2030, dont le processus a été lancé en 2025, devra s'appuyer sur les enseignements tirés de l'évaluation globale du 2ème plan d'action et sur une concertation élargie avec l'ensemble des parties prenantes nationales. Il est recommandé de renforcer les mécanismes de suivi-évaluation au niveau sectoriel, en dotant les départements ministériels de capacités suffisantes pour alimenter régulièrement les systèmes de collecte et de remontée des données de performance.

2 Développement de la statistique, en aide à la décision

Il est recommandé d'accélérer la publication et la diffusion des résultats du RGPH-5 et de l'EPCV-2025, dont les données constituent un socle indispensable pour la planification sectorielle. L'adhésion de la Mauritanie à la Charte des données ouvertes et au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert constituerait une avancée significative pour améliorer le score ODIN et renforcer la redevabilité dans la diffusion des données publiques. Enfin, la pérennisation des acquis du projet HISWACA au-delà de sa durée de mise en œuvre devra faire l'objet d'une stratégie de sortie explicite, afin d'éviter une régression des capacités statistiques nationales à l'issue du projet.

3 Capture effective du dividende démographique

La pleine opérationnalisation du programme SWEDD+, dont l'entrée en vigueur date de septembre 2025, devra être accompagnée d'un dispositif de suivi-évaluation rigoureux permettant de mesurer les effets des interventions sur l'autonomisation des femmes et des adolescentes et sur les indicateurs de santé reproductive. Il est recommandé d'intensifier les actions de sensibilisation communautaire et de changement social et comportemental, en s'appuyant sur les réseaux de leaders religieux et communautaires dont l'efficacité a été démontrée dans les phases précédentes du programme SWEDD. La plateforme nationale du service civique devra être consolidée et son cadre de gouvernance renforcé afin de garantir la qualité et la durabilité de l'engagement des volontaires mobilisés dans les secteurs prioritaires.

4 Lutte efficace contre la corruption

La priorité absolue pour les années à venir réside dans l'opérationnalisation complète de l'Autorité nationale de lutte contre la corruption, dont tous les organes devront être constitués et dotés des ressources humaines, financières et techniques nécessaires à l'exercice effectif de leurs missions. L'adoption rapide de l'ensemble des décrets d'application de la loi sur la déclaration de patrimoine et des conflits d'intérêts est indispensable pour que ce dispositif produise des effets dissuasifs tangibles. Il est également recommandé de renforcer les capacités des institutions de contrôle — IGE, IGF et Cour des Comptes — en matière de traitement des dossiers et de suivi de l'application de leurs recommandations, afin que les résultats des missions d'inspection se traduisent systématiquement par des sanctions effectives et des recouvrements intégraux. Ces efforts conjugués devraient progressivement se refléter dans l'amélioration du score CPI, dont la stagnation à 30/100 depuis 2022 constitue un signal d'alerte qui doit être pris en compte.

5 Amélioration du climat des affaires et promotion du secteur privé et de l'investissement

La modernisation du cadre juridique de l'investissement et du PPP devra être accompagnée d'une communication proactive à destination des investisseurs nationaux et étrangers, afin de valoriser les réformes engagées et d'en accélérer les retombées en termes de flux d'investissements. Il est recommandé de renforcer les capacités opérationnelles de l'APIM dans son nouveau rôle élargi sous tutelle de la Primature, en lui dotant des ressources nécessaires pour assurer un accompagnement de qualité aux porteurs de projets. Enfin, le

nouveau Code de la commande publique, dont l'élaboration est en cours, devra être adopté dans les meilleurs délais et accompagné d'un programme de formation des acteurs de la chaîne de la commande publique.

6 Gestion efficace des finances publiques

La réussite du basculement vers le budget-programme en 2026 constitue la priorité majeure de cette intervention pour les années à venir. Il est recommandé d'intensifier l'accompagnement des ministères sectoriels dans l'appropriation des outils du budget-programme, en veillant notamment à ce que les Projets Annuels de Performance (PAP) et les Cadres de Dépenses à Moyen Terme ministériels (CDMT-m) reflètent une véritable réflexion sur les objectifs sectoriels, les priorités d'allocation des ressources et les indicateurs de résultats pertinents pour chaque département. Le risque d'une appropriation purement formelle de ces outils — où la maquette budgétaire serait respectée sans que la logique de gestion axée sur les résultats soit internalisée par les administrations — devra être activement prévenu à travers des formations ciblées, un accompagnement technique de proximité et un dispositif de contrôle qualité des documents produits par les ministères avant leur soumission au processus d'arbitrage budgétaire.

7 Promotion d'un secteur financier stable et inclusif

L'opérationnalisation complète de l'Autorité de Régulation des Marchés Financiers (ARMF) constitue une priorité pour les années à venir, afin de doter le pays d'un cadre de supervision des marchés de capitaux permettant de diversifier les sources de financement de l'économie nationale. Le renforcement de la supervision bancaire devra être poursuivi afin de consolider la résilience du système financier face aux risques émergents.

8 Transformation de l'administration et performance des ressources humaines

L'accélération de la numérisation des services publics devra être poursuivie avec l'objectif d'atteindre un niveau de couverture plus proche de la cible initiale de 110 services en ligne transactionnels, en priorisant les services à fort impact sur la vie quotidienne des citoyens et des entreprises. Il est recommandé de renforcer la connectivité numérique dans les zones rurales et enclavées, condition sine qua non pour que les bénéfices de la transformation numérique profitent à l'ensemble de la population mauritanienne. Enfin, il est recommandé de poursuivre et d'approfondir les opérations d'assainissement des fichiers du personnel de l'État, en veillant à ce que les recrutements futurs soient conduits selon des critères de mérite et de transparence garantissant la qualité des ressources humaines de l'administration publique.